

Conseil d'administration

Séance du 27 avril 2021

Délibération

- Présents** : Marc BARVAIS (AC Mons) - Président
Philippe DUBOIS (AC Clavier) - Vice Président
Dominique Lugowski (AC Awans), Merveille Siassa-bula (AC La Louvière), Jean-Marc Wauthier (AC Braine L'Alleud), Pierre-Philippe Balon (AC Arlon), Rachelle Vafidis (AC La Bruyère), Damien Wathelet (AC Clavier), Bénédicte Poll (Intercommunale IDEA), Eric Sornin (CPAS de Sambreville), Denis Gorez (AC Gerpinnes), Bernard Löwenthal (AC Genappe), Rudy Delhaise (AC Eghezée), Philippe Saive (AC Ans), Thierry Chapelle (AC La Bruyère), Amine Mellouk (AC Tournai) - Membres
Frédéric RASIC - Directeur Général
- Absents** : Emmanuelle Lelong (AC La Louvière), Benoît Dispa (AC Gembloux),
Philippe Cuvelier (AC Les Bons Villers) - Membres
Michèle BOVERIE (UVCW) - Expert
- Excusés** : Bruno DE VIRON (APW) - Expert

Objet : Rapport du Conseil d'Administration sur les participations détenues par iMio.

Vu l'article Art. L1512-5 du CDLD, stipulant que :

« Un rapport spécifique sur les prises de participation, écrit, arrêté par le Conseil d'administration et distinct du rapport de gestion, est présenté chaque année à l'assemblée générale, conformément à l'article L1523-13, 3. Ce rapport spécifique permet aux associés de reconstituer le montant des participations financières figurant à l'actif du bilan, dans les immobilisations financières et d'être informés de l'évolution de ces participations en un an. Le Gouvernement arrête le modèle de rapport spécifique. - Décret du 17 juillet 2018, art.415 »;

Vu que dans le cadre du projet d'acquisition / construction d'un nouveau bâtiment pour notre intercommunale, le Conseil d'Administration a décidé en 2016 de souscrire une part C1 « autres pouvoirs publics » dans le capital d'IGRETEC au prix de 6,20 €. Cette prise de participation permet à iMio d'avoir recours aux services d'IGRETEC dans le cadre d'une relation inHouse;

Vu qu'aucune nouvelle participation n'a été prise en 2020;

DÉCISION:

Le Conseil d'Administration rapporte à l'assemblée générale qu'iMio détient des participations (une part C1) dans la société IGRETEC.

iMio ne dispose cependant d'aucun représentant dans les organes de gestion de cette société.



Le capital de la société IGRETEC au 31/12/2019 est le suivant (source rapport financier IGRETEC 2019):

- Parts A1 : 2413
- Parts C1 : 12093
- Parts D : 3481575
- Parts E : 20843352
- Parts A2 : 80491
- Parts C2 : 5265
- Parts PF : 4971106
- Parts A4 : 452

Le Conseil d'Administration demande que ce rapport des participations soit joint au rapport de gestion.

Voir pièce(s) en annexe :

[IGRETEC-Rapport-financier-2019.pdf](#)

Par le Conseil d'administration :

Le Président
Marc Barvais

Le Vice-Président
Philippe Dubois